



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 19 Octobre 2021

Procès-Verbal N° 528

Assemblée Générale d'Hiver

L'Assemblée Générale d'Hiver du District aura lieu le **20 novembre 2021**
au TSF de Voiron

TRESORERIE

FORFAIT JOURNEE

Du 16 Octobre 2021

Amende 32 €

MANIVAL 22	U20D2
ST QUENTIN FALLAV	U15D3

FORFAIT APRES TIRAGE DE COUPE SENIORS /FEMININES

Amende 140 €

Du 17 Octobre 2021

VOUREY	CPFEMA11 M.BERT
FORMAFOOT BIEVRE VAL	CPFEMA11 M.BERT

FORFAIT APRES TIRAGE DE COUPE FOOTAS

Amende 32 €

Du 14 Octobre 2021

TOUVET TERRASSE	CPSA8ENT
-----------------	----------

FM NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 9 Octobre 2021

CVL38	U13N2
CVL38 2	U13N3
VALLEE DE L'HIEU 38 3	U13N3

NON SAISI DE RESULTAT FOOTCLUBS

Amende 11 €

Du 14 au 17 Octobre 2021

ST GEORGES COMMIERS FA8
AJAT VILLENEUVE U15FA8
CHAMPAGNIER CPSENTA8
MOIRANS U13N3
AIR LIQUIDE EA11D1
UMICORE CPSENTA8

CLUBS NON A JOUR DE TRÉSORERIE AU 15 OCTOBRE 2021

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 31 Octobre 2021

520296 ABBAYE (sous réserve d'encaissement)

533035 AJAT VILLENEUVE

533686 VOIRON ASP

544455 LA COTE ST ANDRE

547135 POISAT AC

550893 PAYS VOIRONNAIS FUTSAL

553088 VIE ET PARTAGE

560238 ACADEMIE DES COLLINES

560979 SAINT QUENTIN FALLAVIER FC

564089 VETERANS DE VEYRINS-THUELLIN (sous réserve d'encaissement)

564167 GF ARTAS CHARANTONNAY NORD DAUPHINE

582776 FC AGNIN

616067 SEMITAG FC

681077 FASSON A.S.

860497 AS LES GUELES NOIRES

E-mails Commissions

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr

FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	ebelot@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr